



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 27/12/2017

Reçu en préfecture le 27/12/2017

Affiché le

ID : 081-218102572-20171222-2017D76-DE

Date de la convocation
12.12.2017

L'an deux mille dix sept et le dix huit décembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mrs MARTY, GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT CROUZET, Mme TRUTINO, Mrs GRIMAL, DE GUALY, Mme GONZALES, Mrs KOWALCZYK, GALINIE, Mmes THUEL, PELLEGRINI

N° 17/76

Absents : Mme RAYNAL procuration à Mr LE ROCH
Mme BENTATA-RAUCOULES procuration à Mr FABRE
Mr SAMATAN procuration à Mr GRIALOU
Mme ANGLES procuration à Mr MARTY
Mrs PEYRONIE, BARDY.

Secrétaire : Mr SOULA.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur MARTY Michel

**RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA
QUALITE DU
SERVICE PUBLIC
D'EAU POTABLE**

Conformément à la loi n° 95 - 101 du 2 février 1995 et au décret n° 95 - 635 du 6 mai 1995, est présenté le rapport de l'exercice 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE de la lecture de ce rapport.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 22 décembre 2017
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Départemental

